



Paris, le lundi 10 septembre 2018

Répression syndicale dans un établissement scolaire parisien : inacceptable !

LE SNES-FSU Paris condamne fermement les attaques à l'encontre de représentants syndicaux et élus SNES menées au sein de la cité scolaire Voltaire, Paris 11^{ème}. Des décisions arbitraires et autoritaristes, faites sans concertation et sans raison de service public, ont été prises à l'encontre des collègues : changement de service et de lieu de travail ; et ce, quelques jours avant la rentrée.

Par ailleurs, depuis un an, d'autres collègues dans l'établissement, par ailleurs syndiqués au SNES, élus parfois, ont été l'objet de mesures vexatoires. La section académique du SNES-FSU Paris demande une audience à Monsieur le Recteur de l'académie de Paris.

Le SNES-FSU exige que les droits des collègues, l'expression du droit syndical dans l'établissement ainsi que les mandats syndicaux des élus soient respectés et qu'en conséquence, les collègues de la vie scolaire soient rétablis dans leurs services antérieurs.

Le Snes-FSU Paris